



ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion (ordinaire) du conseil d'établissement de l'école secondaire d'Amos tenue le mercredi 3 juin 2020 à 19 heures par visioconférence Teams.

Sont présents :

Mme Lison Arcand
Mme Josiane Bélanger
Mme Annick Boucher
M. Joseph Eid
Mme Céline Lachance
Mme Janis Lafrance
M. Sylvain Lacroix
M. Christian Leclerc

Mme Annie Mc Fadden
Mme Anne-Marie Morasse
Mme Manon Morissette
M. Réjean Paquette
Mme Jocelyne Poiré
M. Martin Rondeau
M. Stéphane Saulter

Aussi présents :

M. Alain Albert, directeur de l'école et Mme Carolle Prévost, directrice adjointe.

Sont absents :

Mme Roula Awad
M. Maxime Bernier
M. Alex Corriveau

Mme Annick Gravel
Mme Caroline Jolicoeur
M. Ramy Michael

Le quorum est atteint.

Ouverture de la réunion

M. Christian Leclerc souhaite la bienvenue aux membres. Mme Carolle Prévost agit comme secrétaire.

CE-095-1920 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Stéphane Saulter, appuyée par Mme Josiane Bélanger, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

CE-096-1920 Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2020

Sur proposition de M. Stéphane Saulter, appuyée par Mme Annick Boucher, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 février 2020.

ADOPTÉE

Suivi des résolutions

Les résolutions adoptées lors de la dernière réunion ont été assurées d'un suivi.

Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

Intervention de l'assistance

Il n'y a eu aucune intervention de l'assistance.

Comité de parents

Monsieur Saulter précise qu'il reçoit chaque semaine les communications de la Fédération des comités de parents du Québec et qu'il les fait parvenir aux membres du conseil d'établissement via madame Langevin, secrétaire de gestion. Il mentionne également que la Fédération répond très rapidement aux questions, soit dans un délai maximum de 24 heures. De plus, M. Saulter informe les membres qu'un webinaire sera présenté le 9 juin concernant la nouvelle gouvernance. Pour la prochaine rentrée, il rapporte que si le scénario A proposé par le gouvernement n'est pas possible (présence à 100 %), la Fédération soutiendra alors une présence à 50 %, soit le scénario B.

Dossiers

CE-097-1920 – Grilles-matières 2020-2021

Monsieur Albert présente les grilles-matières en précisant qu'il y a peu de changements. Par contre, les offres suivantes ont été faites aux élèves : sports extérieurs (concentration), jeux questionnaires et mécanique et menuiserie en 3^e secondaire. Il mentionne qu'il est en

attente des choix de cours finaux avant d'ouvrir ou non ces dites options.

De plus, M. Albert informe les membres que le parcours appliqué du pavillon La Forêt n'aura pas lieu en septembre 2020, faute d'inscriptions.

Sur proposition de M. Sylvain Lacroix, appuyée par Mme Annick Boucher, IL EST RÉSOLU d'adopter les grilles-matières pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE

CE-098-1920 – Règles de conduite et de sécurité

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des règles de conduite et de sécurité 2020-2021 qu'ils ont reçues par courriel. M. Albert demande aux membres s'ils désirent partager certains commentaires, propositions ou constats. Il mentionne qu'un seul ajout a été proposé dans le règlement concernant les psychotropes. Il y est spécifié que l'accès à l'école ou aux activités pourrait être refusé à tout élève soupçonné d'être sous l'influence de psychotropes.

Sur proposition de Mme Lison Arcand, appuyée par M. Sylvain Lacroix, IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de conduite et de sécurité 2020-2021 de l'école secondaire d'Amos.

ADOPTÉE

– Acte d'établissement

M. Albert informe les membres du conseil d'établissement de l'acte d'établissement de l'école secondaire d'Amos, pavillons La Forêt et La Calypso.

CE-099-1920 – Bourse Coup de cœur

M. Albert parle de la bourse Coup de cœur et répond aux questions. Après quoi, sur proposition de Mme Jocelyne Poiré, appuyée par M. Martin Rondeau, IL EST RÉSOLU d'offrir la bourse Coup de cœur au Gala d'excellence 2020.

ADOPTÉE

Un comité formé de M. Réjean Paquette, M. Sylvain Lacroix, M. Joseph Eid, Mme Janis Lafrance, Mme Josiane Bélanger et M. Alain Albert, choisira le ou la récipiendaire de la bourse, selon les critères de sélection établis.

CE-100-1920

– Nombre de membres au CÉ

Sur proposition de Mme Annick Boucher, appuyée par Mme Josiane Bélanger, IL EST RÉSOLU de conserver le statu quo du nombre de membres au conseil d'établissement, soit vingt personnes (huit parents, six enseignants, un membre du personnel professionnel, un membre du personnel de soutien, deux personnes de la communauté et deux élèves).

ADOPTÉE

Information

– Population prévisionnelle

M. Alain Albert présente le document pour l'année scolaire 2020-2021. À l'école secondaire d'Amos, environ 1253 élèves sont attendus, soit 535 au pavillon La Calypso et 718 au pavillon La Forêt.

– Covid-19

M. Albert souligne le fait qu'à travers cette crise ponctuée d'événements imprévisibles et d'informations provenant de toutes parts et parfois contradictoires, l'équipe-école a su se mobiliser rapidement afin de répondre aux exigences du MÉES et aux besoins des élèves, et ce, dans les meilleurs délais possibles.

Autres sujets

– Bal des finissants et Gala de l'excellence

Le bal des finissants n'aura pas lieu dans sa forme habituelle, mais un moment de rencontre en présence « physique » est prévu pour le 27 juin. Les modalités sont à venir et respecteront les règles de la santé publique.

Le Gala de l'excellence aura lieu de façon virtuelle et se tiendra le 26 juin.

Évaluation de la réunion

Considérant le contexte actuel, ce fut une très belle rencontre virtuelle.

CE-101-1920 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 36 par M. Sylvain Lacroix et appuyé par Mme Jocelyne Poiré que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le directeur de l'école,

Le président,

Alain Albert

Christian Leclerc